



LA GAZETTE DE L'URFJT ÎLE-DE-FRANCE

FOYERS ET SERVICES POUR JEUNES TRAVAILLEURS

N°12 | MARS 2012

ÉDITO

En ce début d'année, les chantiers de notre Union sont multiples et denses comme en témoigne le contenu de cette nouvelle gazette. Ces engagements ont un seul but : renforcer, développer quantitativement et qualitativement les réponses aux besoins des jeunes en mobilité dans nos territoires. Car ces besoins évoluent, et il s'agit pour nous de réinventer nos projets en en tenant compte. Ainsi, il est désormais considéré comme un confort indispensable d'avoir un accès Internet chez soi. Les résidents ont donc de plus en plus souvent un ordinateur connecté dans leur logement, et les salles informatiques, qui étaient des lieux de vie collective, sont à présent désertées. Face à cette évolution, nous ne devons pas résister, mais profiter de cette nouvelle donne pour développer encore notre créativité pédagogique ! Notre Union participe le 29 mars prochain à la journée-débat « Culturenum », à Mantes-la-Jolie, qui portera sur les pratiques culturelles et éducatives dans la vague du numérique. Une occasion pour échanger sur ces enjeux au cœur des pratiques sociales.

PATRICK HOCHÉDÉ
PRÉSIDENT DE L'URFJT IDF



SOCIO-ÉDUCATIF

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LES ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

L'URFJT a mis en ligne un nouvel outil le mois dernier. Son but : faciliter la mutualisation entre les équipes socio-éducatives des 77 résidences du réseau. Comment lancer un débat sur les questions d'écologie ? Où trouver un intervenant qui saura donner aux résidents le goût pour l'expression artistique ? Que faire pour

développer l'implication des résidents dans la vie collective du FJT ? Ces questions, toutes les équipes se les posent. Et toutes y répondent, différemment.

Organisé d'après les quatre finalités de l'action socio-éducative des FJT (voir encadré), le nouveau site propose des ressources portant sur plus de 30 thèmes : emploi, citoyenneté, discriminations, culture, gestion des conflits...

On peut y découvrir plus de 100 actions qui ont été menées dans les FJT du réseau, un calendrier, des espaces de forum. Des idées, nous n'en manquons pas !

Venez visiter le site à l'adresse :

www.esf.fjt-idf.fr



Les quatre thématiques de l'action socio-éducative en FJT

- L'autonomie sociale et économique
- L'accès au logement
- La vie sociale et la citoyenneté
- Le développement et l'épanouissement de la personne

LOGEMENT

SORTIE D'UN GUIDE PUBLIÉ PAR L'URFJT ET L'AORIF

Faciliter les relations entre propriétaires et gestionnaires de résidences sociales-FJT. Tel est le but du « contrat type de location d'une résidence sociale », qui sera publié le mois prochain par l'AORIF (Union sociale pour l'habitat d'Île-de-France) et l'URFJT Île-de-France.

Cet outil clarifie un grand nombre d'éléments : constitution du loyer et des charges, obligations de chaque partie pour l'entretien des locaux, pour la réalisation des réparations, des petits et gros travaux...

Propriétaires et gestionnaires disposent ainsi d'un référentiel commun d'engage-

ments, d'obligations et de recommandations. Car la transparence de leurs relations est une clef pour la bonne réussite et la pérennité de nos projets.

Le guide sera bientôt disponible sur demande auprès de l'Union.

34

bailleurs HLM engagés
auprès de nos associations

« GRÂCE À NOTRE PARTENARIAT AVEC LE SECOURS POPULAIRE, LES RÉSIDENTS ONT ACCÈS À DES ALIMENTS À TRÈS BAS COÛT »

Les distributions alimentaires au FJT La Passerelle, à Vaux-le-Pénil (77), tentent d'atténuer la précarité des résidents. Interview de Yann Leroux, animateur socio-éducatif.

— Dans quelles conditions avez-vous mis en place une distribution alimentaire dans votre foyer ?

En 2011, nous avons conclu une convention avec le Secours populaire, à qui nous achetons régulièrement des palettes alimentaires provenant de l'aide européenne. En contrepartie, la distribution ne doit concerner que des jeunes vivant sous le seuil de pauvreté : soit 880 euros par mois pour une personne seule, 1 320 euros pour un couple, 1 144 euros pour une mère et son enfant*.

— Concrètement, comment fonctionnent les distributions ?

Les jeunes concernés achètent d'abord des points, 500 points coûtant 5 euros. Ensuite, chaque produit vaut un certain nombre de points : 15 pour un paquet de spaghettis, 60 pour six litres de lait... Les résidents ont donc accès à des aliments à très bas coût, qu'il s'agisse de denrées de base ou de produits transformés (biscuits, plats préparés...). Les distributions ont lieu le mardi soir et le jeudi matin. S'ils possèdent le nombre de points suffisant, les jeunes repartent immédiatement avec les aliments dont ils ont besoin.



— Cette action est-elle assortie d'un accompagnement particulier ?

Tout d'abord, l'accès aux distributions est conditionné par un entretien durant lequel nous examinons les ressources du résident. Ce dernier s'engage aussi à être assidu aux entretiens de suivi de l'équipe. Par ailleurs, une stagiaire en économie sociale et familiale a commencé un travail sur l'équilibre alimentaire. Par exemple, elle a réalisé un livret de recettes simples à partir des produits disponibles. Cela reste difficile, car certains résidents sont préoccupés par le seul fait de pouvoir manger. Mais nous allons poursuivre et approfondir cette action.

— Avez-vous d'autres projets ?

Nous travaillons actuellement à créer une épicerie sociale. Elle viendra en complément de l'aide alimentaire européenne. Comme le FJT se situe en zone industrielle, les commerces sont assez éloignés. L'un des buts premiers de l'épicerie sera donc de proposer des produits difficiles à transporter : bouteilles d'eau, papier toilette... Puis, nous compléterons avec des produits de base, car les réserves de l'aide alimentaire européenne ne sont pas éternelles. Enfin, nous achèterons des aliments en fonction des besoins des résidents ou dans un but éducatif d'équilibre et/ou de découverte alimentaire.

* Ces chiffres correspondent au seuil de pauvreté relatif selon l'Union européenne, soit 60% du revenu médian national.

La fragilité financière des résidents en FJT

Pour 77 logements, 36 jeunes ont demandé à bénéficier de l'aide alimentaire organisée à La Passerelle. Officiellement, près de la moitié des résidents du foyer vivent donc en dessous du seuil de pauvreté. « *Mais nous savons que d'autres pourraient y avoir accès* », précise Yann Leroux.

L'observatoire statistique de l'URFJT relève que 57,1 % des résidents d'Ile-de-France vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2010.

La proportion est à comparer aux chiffres nationaux : 22,5% des 18-24 ans vivaient avec moins de 880 euros par mois en 2009, selon l'Insee.

LES JEUNES DE LA PLAINE, RÉSIDENCE EN TROIS DIMENSIONS

C'est un foyer d'un nouveau genre qui a ouvert fin 2011. Les Jeunes de la plaine, à Issy-les-Moulineaux, inaugurent leur « résidence partagée ».



« Les fauteuils et les tables basses seront livrés la semaine prochaine », assure Jean-Pierre Fondère, le président de l'association Les Jeunes de la plaine. Quelques menus détails sont à régler, mais l'essentiel est bel et bien là. Après 18 mois de fermeture pour 11 mois de travaux, les locaux sont comme neufs et aux dernières normes en matière d'économies d'énergie. L'équipement est complet, pensé dans ses moindres détails aussi bien dans les chambres que dans les « unités de vie ». Ces dernières, « petits collectifs de la taille d'une cellule familiale » (voir encadré), sont la véritable originalité du foyer.

« FAVORISER L'AUTO-ÉDUCATION »

L'organisation des espaces correspond à différents niveaux d'accompagnement. « Dans l'espace de la chambre, les jeunes apprennent à gérer leur chez-soi, à habiter, pour devenir autonomes. L'unité de vie, elle, a pour but de favoriser l'auto-éducation et l'entraide », explique Jean-Pierre Fondère.

Pour cet espace, l'association vise l'« autogestion » par les résidents. « Nous prévoyons au moins une réunion mensuelle avec chaque unité pour aider les jeunes à faire, pas pour faire à leur place », précise le président.

Dans l'espace collectif, enfin, « on construit ensemble » : sa gestion (organisation d'animations, de formations...) est partagée entre les résidents et l'équipe du foyer.

Le projet est né d'une recherche menée à partir de 2002. « Nous avons réfléchi à un nouveau type d'hébergement, entre le foyer traditionnel et l'habitat diffus. Nous cherchions une structure d'habitat adaptée à des jeunes en voie d'autonomisation, qui ont moins besoin de collectif », explique Jean-Pierre Fondère.

« ÇA MET DE LA JOIE »

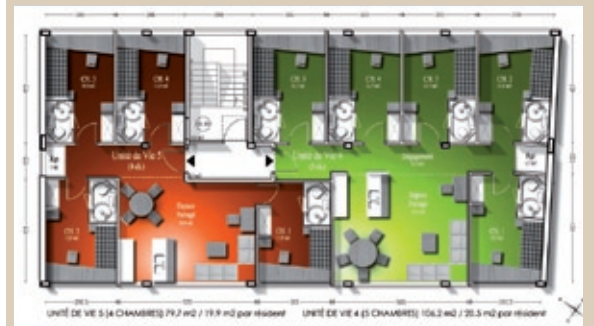
Ce choix explique que les 24 résidents soient tous engagés dans un projet professionnel. Théo, 21 ans, est en stage de BTS : « Je ne m'attendais pas du tout à ça. C'est un vrai lieu de vie, c'est beau et ça met de la joie », s'enthousiasme-t-il. Coralie, 23 ans, en alternance, ajoute : « La conception des lieux favorise l'échange et nous oblige à penser aux autres. » Dans leur unité de vie respective, les deux résidents observent que la gestion de l'espace et les tâches ménagères se répartissent « naturellement ». « Un jour, on devra peut-être faire un planning, mais ce n'est pas grave », estime Coralie.

D'un tempérament plus réservé, Landry, 22 ans, en contrat de professionnalisation, apprécie aussi cette forme de vie commune. Et même si son objectif est de trouver un logement autonome, il se verrait « sans problème vivre ici pendant deux ans ».

Un ensemble cohérent et intégré

Le FJT des Jeunes de la plaine comprend :

- cinq unités de vie, qui regroupent entre quatre et six chambres autour d'une pièce commune, espace partagé et de « vivre ensemble ». On y cuisine, on y mange, on peut y regarder la télé et profiter d'un ordinateur connecté à Internet. L'unité de vie peut être comparée à un appartement; les résidents parlent d'ailleurs volontiers de leurs « colocataires »
- 24 chambres individuelles, dotées d'un cabinet de toilette avec douche et W.-C.
- des espaces communs à la résidence : une salle d'activité polyvalente, une buanderie, le bureau d'accueil.



À lire, à voir

Le 17^e rapport annuel sur l'état du mal-logement en France a été publié le 1^{er} février par la fondation Abbé-Pierre. Il est téléchargeable depuis le site www.fondation-abbepierre.fr.

Ouvertures

À Paris XIX^e, ALJT Labois-Rouillon, 46 places créées

À Issy-les-Moulineaux, Les Jeunes de la plaine, 24 places réhabilitées

Augmentation des redevances

La circulaire loyers est parue le 1^{er} février. Pour les nouvelles opérations, la part maximale de la redevance d'un T1 financé en PLAI est de 378,80€ en zone 1 bis, et de 360,99€ en zone 1. Pour les conventions en cours, les valeurs maximales sont actualisées de 1,73 %.

QUAND LE MOT FOYER PREND TOUT SON SENS

Après un passé familial douloureux, Fatima a enfin trouvé la chaleur d'un foyer. Deux ans après son arrivée aux FJT Les Créas à Nanterre (92), son avenir commence à s'éclaircir.

« Certains ont tout ce qu'ils veulent dans la vie, ça n'a pas été mon cas. Déjà, je n'ai pas grandi avec mes parents. » Élevée par sa mère au Maroc, Fatima est envoyée à 12 ans chez une tante dans l'Hérault. « C'était une bonne décision, car en France on peut s'en sortir même si on n'a rien », estime la jeune femme de 22 ans. À la suite de conflits familiaux, elle part chez une autre tante, à Nanterre. « J'avais 19 ans mais ils décidaient tout à ma place, j'étais comme en prison », lâche-t-elle en jetant un œil sur l'appareil qui enregistre ses propos.

« UN TOIT ET UN EMPLOI, ÇA DONNE DU COURAGE POUR LE RESTE »

Fatima finit par être mise à la porte. Elle se rend immédiatement à la mairie de Nanterre, qui lui trouve des chambres d'hôtel ici ou là. Elle doit souvent changer de ville, faute de place disponible. « Je me sentais d'autant plus perdue que je ne connaissais pas du tout Paris. C'était très dur. Je me retrouvais toujours loin du lycée, je n'avais pas d'argent ni de papiers français. J'étais seule. Mais le plus difficile, c'était qu'après avoir beaucoup aidé ma tante à la maison, je me sentais dénigrée », se souvient Fatima. La jeune femme obtient un permis de séjour en septembre 2009 et intègre le foyer des Créas deux mois plus tard. Elle est « bien accueillie », trouve soutien et



confort, se fait des copines, tombe amoureuse d'un résident. Elle peut aussi se rendre plus facilement au lycée, non loin, et reprendre tranquillement sa scolarité. Car Fatima est « sérieuse » et volontaire : « Je voulais garder la tête haute et montrer à mes tantes que je pouvais m'en sortir sans elles. Je veux réussir. » Dans les premiers temps, elle reçoit encore une aide financière de la mairie de Nanterre. Puis, trouve rapidement de

quoi gagner sa vie : « J'ai commencé par garder des enfants le soir, puis je suis devenue vacataire dans la cantine d'une école. Maintenant, je n'ai plus de pannes d'argent, je peux même en mettre un peu de côté. » En ce début 2012, Fatima entame un CAP petite enfance et, avec son ami, attend l'attribution d'un logement HLM. « J'aurais aimé retourner dans le Sud. Mais quand on a un toit et un emploi stable, tout va bien, ça donne du courage pour tout le reste. » Fatima est donc sur la bonne voie. Maintenant, elle aimerait « profiter de la vie, voyager un peu ». Mais qu'on ne s'y trompe pas. Le rejet par sa famille et l'époque des hôtels, « c'est comme si c'était hier, et je remercie le destin de ne pas avoir mal tourné ». Fatima oscille sans cesse entre fatalisme et détermination. Avant d'estimer finalement : « Un peu de destin, un peu de volonté, avec ça on peut faire quelque chose. »



URFJT IDF

10-18, rue des Terres-au-Curé
75013 Paris
Tél. 01 42 16 86 66
Fax 01 53 60 11 09
www.unionregionalefjt.fr
unionregionale@fjt-idf.fr
Directeur de la publication :
Patrick Hochédé
Rédacteur en chef :
Jérôme Cacciaguerra
Rédaction : **Hélène Soula**
et URFJT IDF
Adeline de Lépinay,
Laëtitia Vipard,
Élise Lassalle,
Marie-Claire Lavaud
Graphisme : **ADGP**

MOUVEMENTS

FJT Relais Jeunes des prés,
Montigny-le-Bretonneux
(78) : départ de **Véronique Blain** (bonne route!), arrivée de **Jean-Claude Tixier**.
FJT La Cité des fleurs, Paris XVII^e : départ de **Maryvonne Leparmentier** (bonne retraite!), arrivée de **Anne Benet-Chambellan**.
FJT de Reuilly, Paris XII^e : arrivée de **Marie-Pierre Arène**.

AGENDA

RENDEZ-VOUS À L'URFJT

Atelier régional des directeurs :
16 mars 2012
Soirée festive à l'occasion de la 12^e Journée internationale du sommeil : 16 mars 2012
Conseil d'administration :
20 mars et 2 mai 2012
Assemblée générale :
12 mai 2012

FORMATIONS ET RENCONTRES

Parler de politique avec les jeunes. Pourquoi? Comment ?
6 mars 2012
Réagir face à la souffrance psychique des résidents en FJT : 2 et 3 avril 2012
Accompagner les résidents vers le logement autonome :
21 et 22 mai 2012
Gérer les situations délicates et prévenir les conflits :
4 et 5 juin 2012